

Commune de  
**CRISSIER**



**Préavis de la Municipalité au  
Conseil Communal**

**N° 28 / 2011-2016**

---

**REMPLACEMENT DE L'ABRIBUS DE LA RUE  
DU CENTRE**

---

**Date retenue pour la commission d'étude :  
Lundi 25 février 2013 à 19h30  
Au foyer de la salle de spectacles de Chisaz**

28 janvier 2013

AU CONSEIL COMMUNAL DE CRISSIER,

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

## 1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour but de proposer au Conseil communal le déplacement provisoire puis le remplacement de l'abribus de la rue du Centre.

## 2. Etat actuel

L'abribus de la rue du Centre a été mis en place en son temps sur la parcelle n°2336, parcelle qui aujourd'hui a été réunie avec la parcelle n°652 pour les besoins des nouvelles constructions. L'abribus a été posé à l'amiable sur une parcelle privée. La limite de cette parcelle, sur la photo ci-dessous, est délimitée par la ligne pavée au centre du trottoir (voir également l'ortho photo en annexe ainsi que la demande de permis de construire).



### 3. Exposé des besoins

La réalisation du bâtiment en bordure de la rue du Centre, illustrée sur l'image de synthèse indicative ci-dessous, nécessite le déplacement de l'abribus existant en raison de son positionnement actuel sur une parcelle privée. De plus pour les besoins du chantier, celui-ci a été déplacé contre le bâtiment de l'ancienne boucherie au Centre 8, cette opération faisant également partie du présent préavis et ayant déjà été effectuée.



Dans le cadre de la mise à l'enquête des nouveaux bâtiments, le service de l'Urbanisme a négocié l'octroi d'une servitude personnelle en faveur de la commune de Crissier, en vue de l'implantation d'un abribus de type Claire-Ville, d'une dimension de 9.80 par 2.45 mètres et pour une hauteur de 2.50 mètres, soit plus du double de la surface de l'abri actuel.

En effet, l'augmentation des fréquences des transports publics, l'augmentation des lignes et des usagers crissirois ont fait apparaître les besoins de modernisation et d'agrandissement de l'édicule.

En plus d'une servitude pour l'implantation de l'abribus, une servitude de passage à pied a également été négociée en bordure de la parcelle n°652 afin que les usagers des transports public puissent facilement accéder au chemin de Praz et à la route de Sous-Riette.

L'abribus a déjà fait l'objet d'une mise à l'enquête publique du 08 octobre 2011 au 07 novembre 2011, simultanément au projet des bâtiments, conformément au document annexé.

Le nouvel abribus sera en adéquation avec l'architecture du bâtiment en construction, et sera maintenu à l'emplacement initial du précédent édicule, ceci afin d'assurer un service optimum à la population. L'emplacement est stratégique sachant que la philosophie est de regrouper le plus grand nombre d'usager dans un rayon de 300 mètres autour de l'arrêt de bus.

#### 4. Estimation des coûts

L'estimatif des coûts a été réalisé sur la base de devis rentrés ainsi que lors d'implantation d'abribus du même type à la rue des Alpes en 2011-2012.

|                                               |                             |
|-----------------------------------------------|-----------------------------|
| • Déplacement de l'abribus existant           | 1'500.00                    |
| • Repose de l'abribus existant                | 1'500.00                    |
| • Modification électrique lors du déplacement | 1'000.00                    |
| • Reprise et débarras de l'ancien abribus     | 1'500.00                    |
| • Abribus Claire-Ville, fourniture et pose    | 30'000.00                   |
| • Préfabrication de socles en béton           | 5'000.00                    |
| • Livraison et pose des socles en béton       | 5'000.00                    |
| • Installation électrique                     | 12'500.00                   |
| • Alimentation électrique (SIE)               | 12'500.00                   |
| • <u>Divers et imprévus</u>                   | <u>7'500.00</u>             |
| <br><b>Montant total</b>                      | <br><b><u>78'000.00</u></b> |

## 5. Plan financier des investissements 2013

### ***Plan des investissements 2013-2017***

Les investissements du présent préavis en cours figurent au plan quinquennal 2013-2017, actuellement pris en considération dans le tableau ci-dessous. Montant prévu : Fr. 90'000.--.

|                                                                   |                                                                                                           |                          |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| <b>Total des investissements prévus de 2013 à 2017</b>            |                                                                                                           | <b>Fr. 48'745'000.00</b> |
| Divers préavis déjà votés                                         |                                                                                                           | Fr. 1'826'000.00         |
| 18/2011-16                                                        | Eclairage public - Patrimoine administratif<br>Crédit-cadre 2013-2016                                     | Fr. 483'000.00           |
| 20/2011-16                                                        | Secteur Voirie - Remplacement d'un véhicule<br>Nissan King Cab (1993)                                     | Fr. 43'700.00            |
| <b>Préavis en cours au 4.2.2013 :</b>                             |                                                                                                           |                          |
| 8/2011-16                                                         | Rénovation des places de jeux                                                                             | Fr. 350'000.00           |
| 22/2011-16                                                        | Crédit d'étude relatif au plan de quartier (PQ)<br>Lentillières Nord - Patrimonium                        | Fr. 345'000.00           |
| 23/2011-16                                                        | Nouveau collège de la Romanellaz - Crédit d'étude<br>pour la réalisation d'un bâtiment scolaire           | Fr. 450'000.00           |
| 24/2011-16                                                        | Gare de Renens - Crédit d'ouvrage du tracé routier<br>de la Place de la Gare et du giratoire des Glycines | Fr. 486'375.00           |
| 25/2011-16                                                        | Les Uttins - Crédit d'étude relatif à l'établissement<br>du plan de quartier                              | Fr. 415'000.00           |
| 26/2011-16                                                        | Ley Outre, secteurs 8, 9 et 10 - Crédit d'étude pour<br>la réalisation de tests                           | Fr. 266'760.00           |
| 27/2011-16                                                        | Salle de spectacles de Chisaz - Divers travaux                                                            | Fr. 343'000.00           |
| 28/2011-16                                                        | Abribus de la rue du Centre - Remplacement                                                                | Fr. 78'000.00            |
| Solde des investissements à voter selon plan 2013-2017            |                                                                                                           | Fr. 43'711'000.00        |
| Ecart défavorable par rapport au plan d'investissements 2013-2017 |                                                                                                           | Fr. 52'835.00            |

### ***Plan de financement des investissements proposés***

|                            |                                                                                                                                                                                                                                                    |                      |
|----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| Montant du crédit souhaité |                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>Fr. 78'000.00</b> |
| Mode de financement        | Ces investissements seront financés par la trésorerie courante.                                                                                                                                                                                    |                      |
| Amortissement              | Ces dépenses d'investissement, qui ne peuvent être considérées comme thématiques au sens de la péréquation, seront amorties immédiatement par un prélèvement de <b>Fr. 78'000.--</b> dans le fonds de réserve n° 9282.50 "Investissements futurs". |                      |
| Charges de fonctionnement  | Ces investissements n'entraîneront pas de charges de fonctionnement supplémentaires.                                                                                                                                                               |                      |

## **6. Conclusions**

Au vu des éléments invoqués dans le présent préavis, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

### **LE CONSEIL COMMUNAL DE CRISSIER**

- vu le préavis municipal n° 28/2011-2016 du 28 janvier 2013
- vu le rapport de la commission chargée de l'étude
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

### **DECIDE**

D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux décrits dans le présent préavis.

### **ACCORDE**

A la Municipalité le montant du crédit total de **Fr 78'000.--** , selon détails du plan de financement figurant dans le présent préavis

Adopté par la Municipalité en séance du 4 février 2013

### **AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le Syndic

Le Secrétaire

M. Tendon

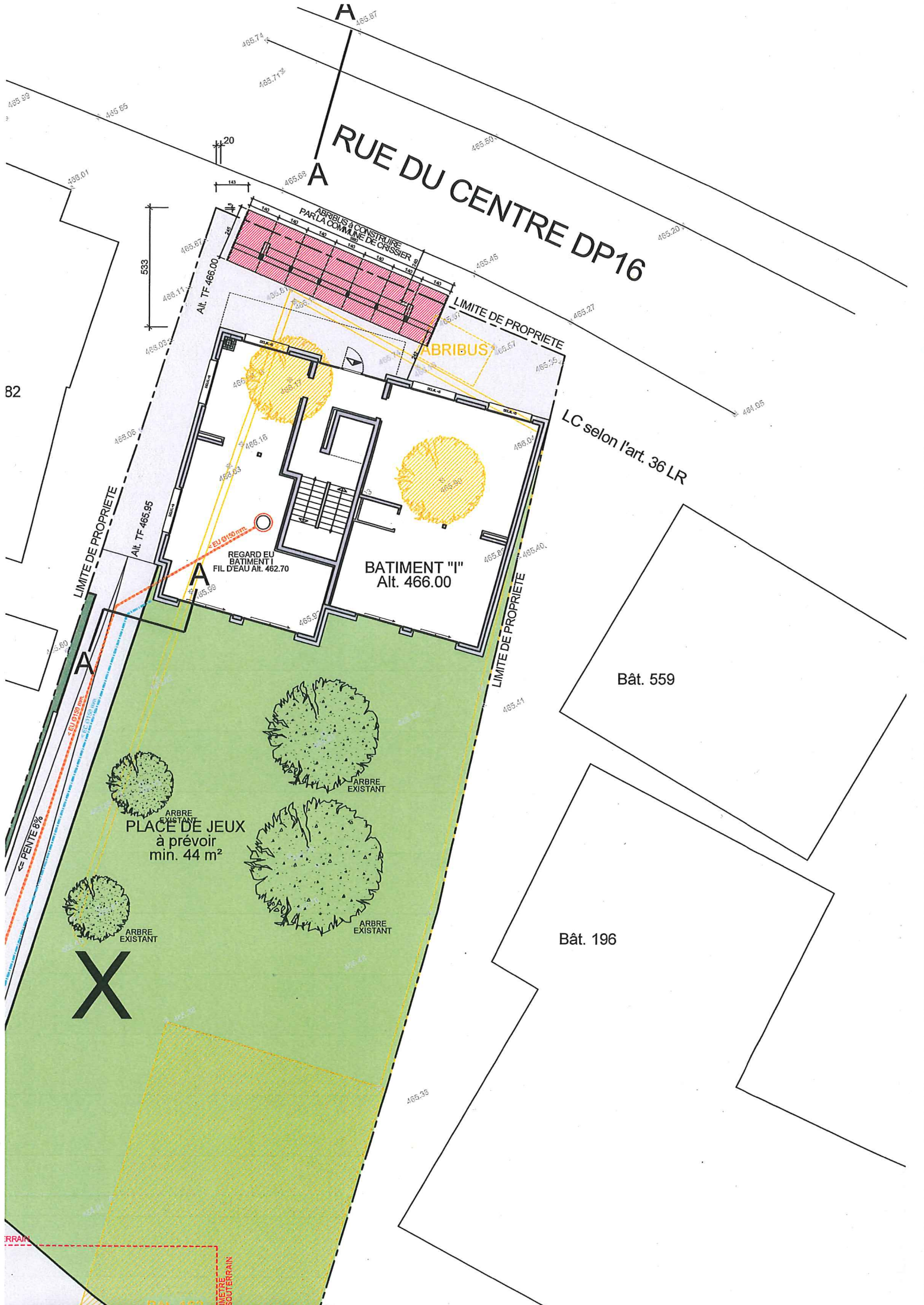
D. Lang

Délégué de la Municipalité à convoquer:      Monsieur Stéphane Rezso, Municipal.









RUE DU CENTRE DP16

LIMITES DE PROPRIETE

LC selon l'art. 36 LR

BATIMENT "I"  
Alt. 466.00

Bât. 559

Bât. 196

PLACE DE JEUX  
à prévoir  
min. 44 m²

X

82

PERIMETRE DE SOUTÈRAIN

# FACADE NORD-EST ABRIBUS



# FACADE NORD-OUEST

FAITE  
AU 481.06 / NW. #15.05

